



Tréverien Informations Communales

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,



Pour beaucoup, l'été 2014 restera associé à l'orage de fin juillet, à la désolation engendrée par la violence des précipitations et des inondations qui ont suivi.

La fatalité des événements a d'abord suscité des sentiments de tristesse et d'empathie à l'égard des personnes sinistrées. Puis elle a engendré une légitime colère contre un environnement devenu trop vulnérable aux risques météorologiques, au point d'en accentuer les effets. Car nos paysages ont bien changé. Mais s'il est exact que les surfaces de ruissellement ont augmenté, gardons-nous des conclusions univoques et trop simplistes : les causes de ces inondations sont multiples. Nous devons d'abord les identifier pour réaliser des travaux réellement utiles.

C'est pourquoi j'ai demandé à mes Adjointes de se rapprocher des autres services concernés (Communauté de communes, Conseil Général, État, etc.) pour effectuer un diagnostic partagé et proposer des aménagements efficaces. Cela sera fait d'ici la fin de l'année, afin de budgéter les financements nécessaires.

D'ores et déjà, chaque hiver nous procéderons préventivement au nettoyage par aspiration des puisards de collecte des eaux pluviales. Nous vérifierons également la propreté des équipements de sécurité (bassins régulateurs et buses d'évacuation).

J'ai également chargé mes Adjointes de préparer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans le but de recenser non seulement les risques potentiels majeurs, mais aussi les moyens immédiatement mobilisables (personnes et matériels) en cas d'urgence.

Au-delà de l'action communale, chacun doit aussi se sentir responsable. Nous devons veiller à ne plus encombrer ou fragiliser les fossés. Nous devons surveiller la propreté des grilles de collecteurs publics et de leurs abords. Planter soi-même, quand c'est nécessaire, un piège à eau en bas d'une allée goudronnée pour limiter le ruissellement sur la voie publique ou protéger une habitation, etc.

La sécurité commune est l'affaire de tous. L'élan de solidarité et d'assistance qui s'est exprimé au mois de juillet doit maintenant se prolonger par une attitude civique et responsable. Car à présent, c'est surtout le risque d'oubli progressif et le retour à la négligence qui nous guettent. Nous devons donc tous rester vigilants.

Je suis certain que chacun comprendra l'importance de cette prise de conscience et l'intérêt d'en donner l'exemple à nos jeunes. Je compte donc sur vous.

René SAUDRAIS



Réception, puis montage des cloisons en ossature bois



Eléments de charpente



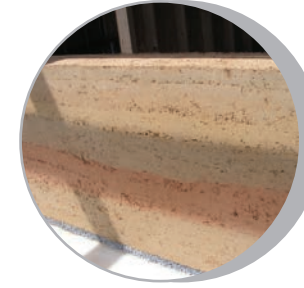
Place au bardage bois



Bardage acier



Construction du mur trombe



La chaufferie et la réserve à granulés



Vue générale sur le bâtiment

L'avancée des travaux de la future école, les nouveaux rythmes scolaires et les temps d'activités périscolaires (TAP)... L'actualité ne manque pas en cette rentrée 2014 et il nous paraissait important d'informer les habitants de Trévérien des mesures prises par la municipalité pour mener à bien ces dossiers.

La future école :

Jusqu'ici l'avancée des travaux était conforme au cahier des charges et le bâtiment principal est dit « hors d'eau hors d'air ». Nous venons cependant d'apprendre que l'entreprise REI chargée du lot électricité est placée en liquidation judiciaire. La municipalité va devoir relancer un appel d'offre. Le retard engendré reportera le déménagement des classes au mieux, au mois de février 2015... Nous convions le lecteur au recto du document pour prendre connaissance, en images, de l'avancée des travaux !

Les nouveaux rythmes scolaires :

Conformément au décret en vigueur, la commune de Trévérien a mis en place de nouveaux rythmes scolaires en concertation avec l'équipe enseignante et les délégués des parents d'élèves. L'emploi du temps, validé par les instances rectorales est le suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h00-12h30	09h00-12h30	09h00-12h30	09h00-12h30	09h00-12h30
Début des enseignements	Début des enseignements	Début des enseignements	Début des enseignements	Début des enseignements
12h30-14h15	12h30-14h15	Temps libre, non pris en charge par la municipalité ou les enseignants	12h30-14h15	12h30-14h15
Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
14h15-16h25	14h15-16h25		14h15-16h25	14h15-16h25
Reprise des enseignements	Reprise des enseignements		Reprise des enseignements	Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Bon à savoir :

- En 2014, la garderie commence dès 07h00 !
- Il est important de veiller à respecter les heures d'ouverture (08h50) et de fermeture de l'école (16h25), le corps enseignant n'étant pas responsable de la sécurité des enfants en dehors des heures indiquées.
- L'inscription à la cantine doit se faire quinze jours à l'avance sur les tableaux dédiés.
- Le site internet de l'école a changé. Un magnifique site vous attend à l'adresse : <http://ecoleprimairedetreverien.fr>

Ce point est en lien avec le précédent puisque la réforme implique d'identifier des temps d'activités périscolaires hebdomadaires. Une réflexion menée au sein de la Commission aux Affaires Scolaires depuis plusieurs mois a permis de mettre en place un certain nombre de mesures facilitant l'organisation des « TAP » :

- Harmonisation et réajustement des emplois du temps des personnels communaux officiant à l'école
- Recensement de bénévoles amenés à encadrer des activités périscolaires
- Contact auprès d'associations locales
- Etc.

Les premières semaines d'école ont montré la nécessité de revoir certains aspects logistiques. Le travail se poursuit et le dispositif s'améliore. Nous remercions les bénévoles et les associations qui ont permis à la rentrée de se dérouler sans trop de difficultés du point de vue des TAP.



Important : j'inscris mon enfant aux TAP :

Pour des raisons pratiques, un tableau d'inscriptions aux activités périscolaires est disponible en début de semaine. L'inscription de votre (vos) enfant(s) est impérative pour le bon fonctionnement des activités.

PraTIC'

A vos agendas !

Octobre	Novembre	Décembre
17 SOIRÉE JEUX CANAL JEUX	6 REPAS CLUB DE LA JOIE DE VIVRE	5 BANQUET ANCIENS COMBATTANTS
25 SPECTACLE COMIQUE COMITÉ DES FÊTES	8 BANQUET CLASSE 4	6 & 7 SPECTACLE COMÉDIENS AMATEURS DE TRÉVÉRIEN
31 GOÛTER COSTUMÉ APE	14 LOTO COMITÉ DES FÊTES	12 & 13 SPECTACLE COMÉDIENS AMATEURS DE TRÉVÉRIEN
	15 REPAS BÉNÉVOLES COMITÉ DES FÊTES	14 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMITÉS DES FÊTES
	23 APRÈS-MIDI JEUX CANAL JEUX	19 SOIRÉE JEUX CANAL JEUX
		19 SPECTACLE DE NOËL APE & MUNICIPALITÉ

Nouveaux horaires des déchetteries, envie d'un composteur, collecte « Emmaüs », etc.
Plus d'informations sur www.sictom-tinteniacy.fr

Des artisans et entreprises de la commune aimeraient avoir la possibilité d'insérer des encarts publicitaires dans le bulletin communal annuel. Pour établir le coût du tirage, nous avons besoin de connaître le nombre de professionnels intéressés et le format souhaité.

Merci de contacter le secrétariat de mairie **avant le 20 novembre.**